

Compte rendu du Conseil Municipal

6 janvier 2015

- **Approbation à l'unanimité du compte rendu du 18 novembre 2014**

Après avoir noté que Jean Christophe Lely avait présenté les propositions du Siel pour les groupements de gaz et d'électricité et que Béatrice Fournel avait fait part du souhait du Siel d'instruire les compétences de l'instruction droit des sols.

- **Indemnités du trésorier**

Madame le maire fait part que pour l'année 2014, nous avons eu deux trésoriers : Madame Magali Butelle et Monsieur Pascal Gresser.

A chaque changement de mandat, il faut prendre une délibération concernant les indemnités du trésorier. Elles se calculent sur la moyenne des montants de dépenses des 3 derniers exercices.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décide de verser à Madame Magali Butelle la somme de 177,87 € brut pour conseils et services rendus pendant sa prise de fonction et de ne verser aucune indemnité au comptable nommé par intérim.

- **Départ à la retraite des agents communaux**

La mise en retraite pour invalidité de M. Bernard Bissay

Madame le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la mise à la retraite pour invalidité de M. Bernard Bissay. La Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales ayant donné un avis favorable fin décembre 2014, pour une radiation des cadres au 11 juillet 2014 (date du procès verbal de la commission de réforme).

Depuis le 12 juillet 2014, M. Bernard Bissay a eu un trop perçu de rémunérations.

Suite à la constitution de retraite pour invalidité, le centre de gestion de la Loire a fait remarquer que M. Bernard Bissay ne percevait pas la nouvelle bonification indiciaire.

Le conseil municipal a décidé de régulariser la situation.

Le conseil municipal a décidé de faire un bon d'achat pour la retraite de M. Bernard Bissay. Il lui sera remis lors des vœux du conseil municipal.

Suite à la mise à la retraite pour invalidité, le poste est devenu vacant. M. Jean Paul Garel remplaçant M. Bernard Bissay depuis un an et donnant satisfaction, une vacance de poste sans publication a été faite auprès du centre de gestion de la Loire.

M. Jean Paul Garel est donc stagiaire à compter du 1^{er} janvier 2015. Pour être titulaire de son poste au 1^{er} janvier 2016, il devra effectuer un stage de 5 jours d'intégration (stage prévu en avril).

Remplacement de Marie-Claude

Marie-Claude a décidé de faire valoir ses droits à la retraite en fin d'année scolaire.

Le conseil municipal a décidé de faire une publication de poste en mars, entretiens en avril, recrutement pour la mi-juin 2015.

- **Convention avec le Centre de Gestion concernant les dossiers CNRACL**

Pour accompagner la commune dans les dossiers administratifs des agents, le Centre de Gestion de la Loire propose aux collectivités territoriales des services optionnels.

La convention est à renouveler tous les ans.

La facturation n'a lieu que si la commune sollicite le centre de Gestion de la Loire. Le conseil municipal autorise madame le maire à signer la convention.

- **Contrat groupe assurance de risques statutaires du personnel**

La commune charge le centre de gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer.

Pour le moment, nous sommes assurés à la Cigac.

- **Questions diverses**

- Location ex-cure : le logement sera libéré au 17 janvier. Une annonce est parue sur internet.
- Le projet éolien : une rencontre est prévue fin janvier avec les membres du conseil des communes concernées (Violay, Joux, St Cyr de Valorges).
- Suite à des problèmes de déchets ménagers et de diverses informations, un courrier de bienvenu sera remis à chaque nouvel arrivant sur la commune.
- Union des maires de l'arrondissement de Roanne ne subventionne plus les syndicats et demande si la commune veut cotiser. Le conseil municipal décide de ne pas verser de subvention aux syndicats.
- Le conseil municipal décide de soutenir la Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.
- Détecteurs de fumée : il a été décidé d'acheter des détecteurs avec des piles alcalines

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30 mn